



DEMARCHE SYNODALE

« ECOUTER »

Ecouter ce que les paroissiens de ND des Sources (Isle-d'Espagnac, Ruelle, Magnac, Mornac, Touvre) ont à dire à leur Eglise.

Assemblée paroissiale du Dimanche 17 Octobre 2021

53 personnes sont restées à l'issue de la messe paroissiale (soit environ la moitié) pour répondre en groupe et personnellement à cette question (sur 45 minutes). Voici les réponses individuelles.

1. Ecouter plus et mieux dans les groupes d'Eglise	10
2. Plus de place aux femmes dans les instances de décisions de l'Eglise (pouvant aller jusqu'aux ministères ordonnés pour certains, 5)	9
3. Faire évoluer des messes trop figées (place des plus jeunes...)	8
4. Ordination d'hommes mariés au presbytérat (et/ou mariage des prêtres, 5)	8
5. Revoir totalement la formation des futurs prêtres	5
6. Plus de place aux plus pauvres	4
7. Courage de l'examen de conscience face aux abus commis	4
8. Mieux suivre les familles entre les demandes de sacrement	4
9. Accueil des divorcés-remariés	4
10. Que l'Eglise se soucie plus de son clergé	4
11. Une hiérarchie plus en phase avec les réalités du terrain	3
12. Accueil inter-génération	3
13. Plus de suivi des familles en deuil	3
14. Problème de la réparation des préjudices	3
15. Place des enfants	3
16. Moins de cléricalisme	2
17. Secret de la confession en cas grave ?	2
18. Retour des prêtres avec un travail	2
19. Manque de délégation dans l'Eglise	2
20. Place des problèmes sociétaux	2
21. Importance de l'EAP	2
22. Nouveau fonctionnement hiérarchique avec une assemblée diocésaine représentative (décisions prises au vote)	2
23. Démission symbolique de tout l'épiscopat (pour élection)	2
24. Plus d'actions croyants-non croyants	1
25. Remédier au déclin du christianisme	1

26. Plus de partage	1
27. La responsabilité du laïc baptisé	1
28. Pouvoir s'appuyer sur les autres	1
29. Témoigner sans rien attendre	1
30. Respect	1
31. Groupe de psychologues pour les prêtres	1

L'EAP de la paroisse se trouve « en phase » avec la quasi-totalité de ces attentes écoutées. Elle souhaite particulièrement être associée et pouvoir « contrôler » les remontés de la synthèse diocésaine qui sera envoyée à la conférence des Evêques de France et à Rome.

Note de relecture du curé (Laurent Maurin) :

Les sujets qui reviennent le plus sont pour la plus part ceux non-traités par le concile Vatican II (1962-1965) à la demande de Paul VI et qui reviennent constamment dans les demandes des catholiques de France depuis 1966 :

- *Place des femmes dans le processus des décisions (en premier celles qui les concernent !) qui peut conduire à la question de leur ordination*
- *Ordination au presbytérat d'hommes mariés (ce qui conduit aussi à la possibilité de mariage de prêtres)*
- *A ce dernier point est lié celle de la formation des futurs prêtres (le système des séminaires issus du Concile de trente marque ses limites depuis plusieurs décennies !)*
- *Adaptation de la liturgie (celle-ci a été freinée principalement à partir des années 90)*
- *Plus d'écoute des chrétiens de base dans ce qu'ils ont à dire de leur vie*

Ces questions ressortent encore plus vivement suite au rapport de la Ciase sur les abus commis dans l'Eglise depuis 1950.